



## Organisation d'un voyage de 14 jours à l'étranger pour 30 à 40 personnes

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Client : **CCAS de Darnétal**

Avis N° : AO-1748-3646

76 - Darnétal

Services

Procédure adaptée



Mise en ligne : 24/11/2017



**Date limite de réponse : 18/12/2017**

Marché < (inf.) 90 000 euros

Source : **MarchésOnline**

**Identification de l'organisme qui passe le marché** : CCAS DE DARNETAL, Place du Général de Gaulle BP 94, 76162 Darnétal Cedex.

**Procédure de passation** : procédure adaptée en vertu des articles 41 et 42 2°) de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et des articles 27 et 34 I a) du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

**Objet du marché** : Accord-cadre de services courants. Famille n° 60/07 : Agence de voyage et autres services touristiques, selon Nomenclature (arrêté du 13 décembre 2001 paru au JO du 26).

Organisation d'un voyage de 14 jours à l'étranger pour 30 à 40 personnes.

Destinations : au moins l'une des destinations suivantes : Madère, Malte, le Portugal ou la Croatie.

Une attention particulière est demandée en termes de sécurité de la destination proposée.

Les exclusions sont les suivantes : Crète, Monténégro, Baléares, Rhodes, Maroc, Tunisie et Turquie.

**Période d'exécution** : septembre 2018.

**Caractéristiques principales de l'accord-cadre** : : Accord-cadre monoattributaire qui fixe toutes les stipulations contractuelles et qui s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, conformément aux articles 78 I alinéa 3 et 80 du décret précité.

Les montants minimum et maximum de commandes sont fixés en quantité : minimum 30 et maximum 40 personnes âgées.

Le montant de la prestation ne devra pas excéder 1 400 euro(s) TTC par personne, pour un groupe de 40 personnes en chambre double (hors coût supplémentaire lié à l'hébergement en chambre individuelle).

**Modalités d'attribution** : Offres variantes non autorisées.

**Date limite** : Réception des candidatures et des offres au plus tard lundi 18 décembre 2017 à 12 heures précises.

**Critères de sélection** : se reporter au règlement de la consultation.

**Conditions de retrait du dossier de la consultation** : : Retrait gratuit du dossier de la consultation, selon les modalités suivantes :

Il peut faire l'objet d'un envoi électronique, sur demande adressée par courriel à :

ccas@mairie-darnetal.fr

Il est téléchargeable sur le profil d'acheteur à l'adresse <https://www.mpe76.fr> (Commune de Darnétal, référence du marché : n° 2017-12). Les candidats devront impérativement communiquer leurs coordonnées afin qu'ils puissent recevoir d'éventuelles modifications du DCE ou des informations complémentaires.

**Renseignements complémentaires** : Les candidats devront faire parvenir, au plus tard le 08 décembre 2017, une demande écrite à Madame Piou Angelina, par courriel [ccas@mairie-darnetal.fr](mailto:ccas@mairie-darnetal.fr), ou sur la plate-forme électronique : <https://www.mpe76.fr> (Commune de Darnétal, référence n° 2017-12).



Recevoir des  
avis similaires